

# Ministère de la gouvernance locale de l'aménagement et du développement des collectivités territoriales





# NOUVELLES APPROCHES ET TECHNIQUE DANS LA GESTION DES INONDATIONS:

LE CAS DU SENEGAL

#### Présentée par Madame NDAW

Directeur technique de l'Agence de Développement Municipal, ADM





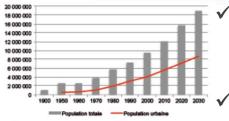
#### PLAN DE LA PRESENTATION

- 1. CONTEXTE AU SENEGAL
- 2. CAUSES ET CONSEQUENCES DES INONDATIONS DANS LA BANLIEUE DE DAKAR
- 3. APPROCHE METHODOLOGIQUE
- 4. IMPACTS DU PROJET
- 5. LECONS APPRISES





#### APERCU SUR LE CONTEXTE DES VILLES SENEGALAISES



Population du Sénégal en 2013 : 13 508 715 habitants (taux d'accroissement annuel moyen de 2,5%) ;



En 2013, le Sénégal comptait 45% de citadins (taux d'accroissement urbain de 3,5%);

✓ En 2025, plus de la moitié des sénégalais vivront en milieu urbain;





le des villes fortes

- √ Faible accès aux services sociaux de base (éducation, santé, insuffisance de réseaux d'assainissement eaux usées, pluviales, et faiblesses dans la gestion des ordures ménagères etc;
- ✓ Dégradation de l'environnement urbain et recrudescence des catastrophes naturelles (inondations, érosion côtière, etc.);

## Dommages causés par la pluie en 2009















**HISTORIQUE** 

Manque d'infrastructures de drainage

Élevation des nappes souterraines et augmentation de la pluviométrie

Urbanisation incontrolée dans les zones non aedificandi

Plusieurs parties prenantes interviennent pour trouver des solutions mais sans coordination

**Causes des** inondations

Manque de planification et de gestion des ouvrages de drainage

Cadre
institutionnel
inapproprié dans
la planification, la
gestion des
investissements
de drainage et la
gestion des
risques

« Building sustainable and resilien







# PROJET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- □ Objectifs: Mis en vigueur en 2012, le PROGEP est un projet de développement urbain qui vise à réduire les risques d'inondation dans la zone périurbaine de Dakar et à promouvoir les pratiques de gestion durable des villes dans les zones urbaines sélectionnées.
- ☐ Stratégie : mise en œuvre de solutions durables, à travers une approche intégrée reposant sur une combinaison de réponses infrastructurelles et non infrastructurelles ;
- Période de mise en œuvre : 2012-2019
- ☐ Résultats attendus: Le PROGEP permettra, à terme, d'impacter550 000 bénéficiaires sur plus de 660 ha
- ☐ Budget: 115,8 Miliions USD





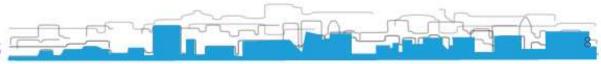
# APPROCHE METHODOLOGIQUE CONCERNANT LA CONCEPTION DU PDD

☐ La sectorisation par bassin versant

☐ Le choix du gravitaire

☐ L'importance des bassins de rétention

□ le design des ouvrages



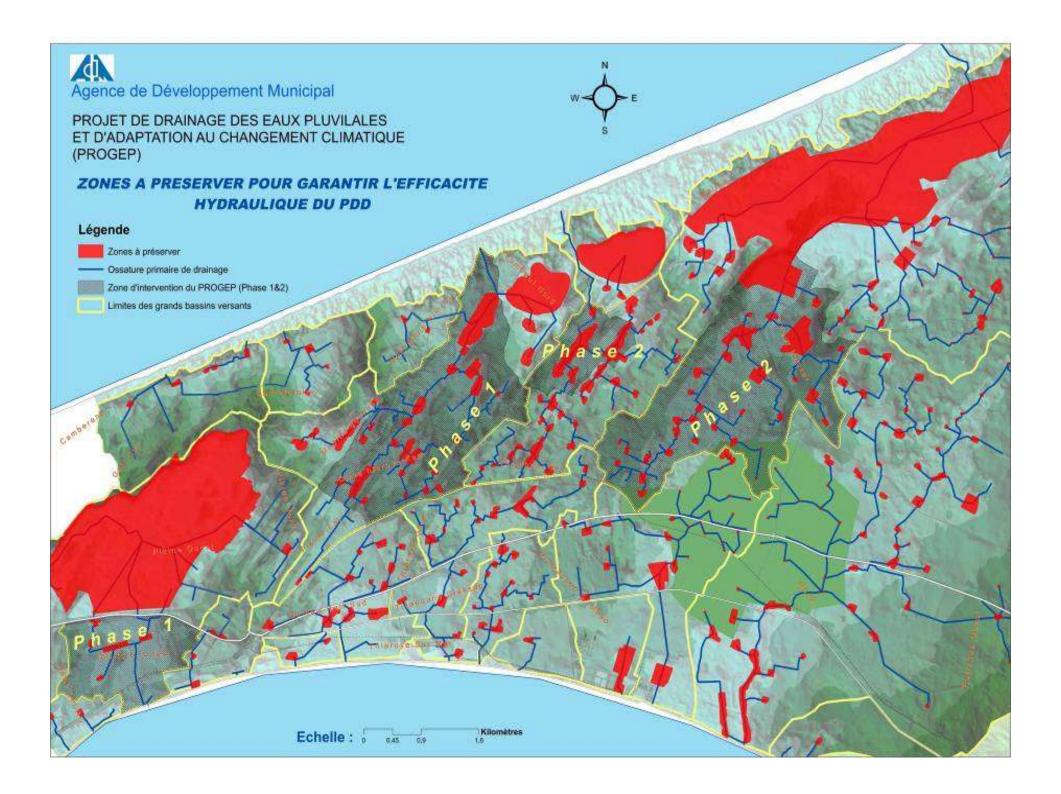


#### Le plan directeur de drainage

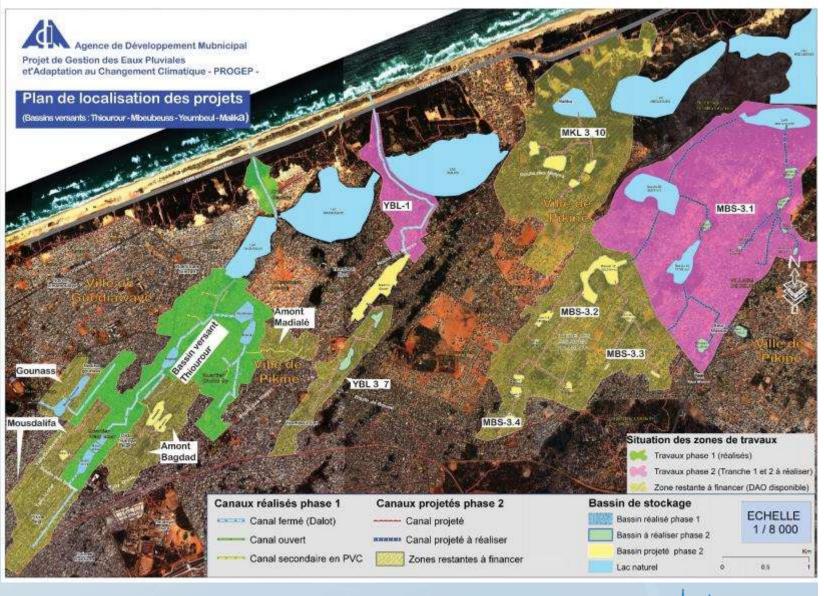
- propose des orientations dans la conception et la mise en place d'un réseau d'ouvrages primaires de drainage des eaux pluviales dans les villes de Pikine et Guédiawaye avec des exutoires appropriés jusqu'à la mer
- et une cartographie des zones à préserver de toute occupation compatible avec les orientations du PDD.

#### Le PDD en quelques chiffres :

- √ 150 km de réseaux de canalisation et des points de stockage;
- ✓ une vingtaine de points de rejets avec des ouvrages de régulation;
- √ 51 opérations indépendantes priorisées (source PDD) qui peuvent être regroupées en 13 zones d'intervention .









### **OUVRAGES DE REJET EN MER**



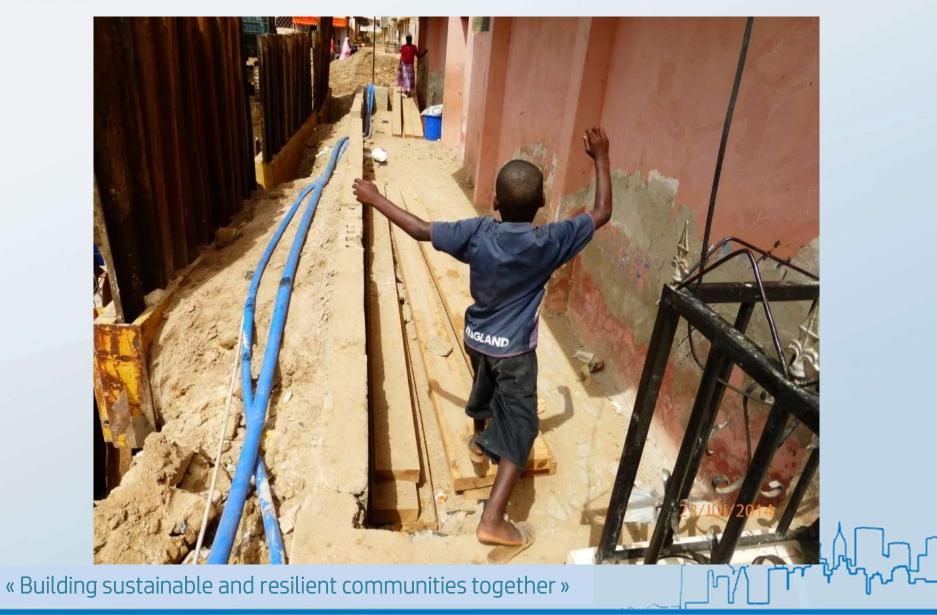


## **RISQUES D'ACCIDENT**





## **RISQUES D'ACCIDENTS**



# EQUIPEMENTS VERTS DANS LE PLAN D'URBANISME DE DETAILS DE LA ZONE PERI –URBAINE DE DAKAR





## **AVANT / APRES**











### AVANT /

### **APRES**











## Impacts du projet1/2

- Elaboration pour la première fois au Sénégal d'un plan directeur de drainage des eaux pluviales dans la banlieue de Dakar dans les communes de Pikine and Guédiawaye qui regroupent plus de 60%de la population de la region de Dakar
- Elaboration du premier plan d'urbanisme de details (PUD) integrant le plan directeur de drainage, comprenant des cartographies des zones inondables et les restrictions associées aux zones d'installation pour les zones d'intervention du projet (municipalités de Pikine et de Guediawaye).
- Les travaux de drainage menés au cours des phases 1 et 2 ont permis préserver 744 000 personnes et 144 000 ha jusqu'à présent.
- Élaboration d'une étude institutionnelle et financière sur l'exploitation et maintenance du réseau de drainage des eaux pluviales afin d'assurer la durabilité des investissements.



# Impacts du projet 2/2

- La réduction significative du niveau des eaux souterraines, qui est l'une des sources d'inondation dans les zones les plus basses, a été constatée grâce aux canaux de drainage conçus pour drainer en permanence les eaux souterraines et les eaux de pluie pendant les saisons pluvieuse et sèche.
- Le réseau gravitaire de drainage des eaux pluviales a permis la suppression de nombreuses stations de pompage existantes et a permis l'évacuation d'important volume d'eau contribuant ainsi à réduire le budget alloué à l'exploitation et à la maintenance
- Amélioration des moyens de subsistance, de la sécurité, de la santé et des revenus de la population



# Conclusions et leçons apprises

- Systématiser la réalisation du plan d'aménagement urbain intégrant le plan directeur de drainage
- Restaurer le réseau hydrographique naturel et optimiser la conception du réseau de drainage afin de réduire les déplacements de population
- Concevoir les ouvrages de drainage dans les bassins versants identifies et privilégier le réseau gravitaire lorsque cela est possible
- Exploiter et développer les ressources en eau provenant du système de drainage primaire dans les activités agricoles
- Sécuriser le financement pour de nouveaux travaux et permettre une bonne gestion, maintenance du système de



# Conclusions et leçons apprises

- Renforcer les mécanismes de surveillance et de prévision des crues
- Nécessité de prendre en charge la question des risques d'accidents pendant les travaux
- Les zones susceptibles d'être inondées doivent être protégées pour empêcher la colonisation illicite par la population
- Harmoniser les interventions et renforcer la synergie entre les différentes structures de l'État engagées, ainsi que les autorités locales et le secteur privé.
- Initier la gestion intercommunale des bassins et des ouvrages d'eaux pluviales





#### **MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

www.adm.sn

Mail: pacadem@orange.sn

The state of the s